

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Initiales du président

Initiales de la direction

Procès-verbal de la 1^{re} séance 2021-2022 Lundi 30 août 2021, à 16 h, local A-206 1155, boulevard Guillaume-Couture, Lévis

SONT PRÉSENTS :	Mme Andrée Asselin, agente administrative	M. Martin Gauthier, membre de la communauté
	M. Émile Baril, élève en télécommunication	Mme Michelle Jambou, élève en secrétariat
	M. René Caron, directeur	Mme Diane Malenfant, agente administrative
	Mme Nadia Devin, orthopédagogue	Mme Marie-Line Michaud, directrice adjointe
	Mme Bianka Fontaine, enseignante	M. Dave Ouellet, enseignant
	M. Stéphane Gagnon, enseignant	Mme Karine Plante, enseignante
	M. Bernard Gaudichon, membre de la communauté	
SONT ABSENTS :	Mme Lorraine Bissonnette, enseignante	M. Daniel Demers, membre de la communauté
	M. Sébastien Soucy, enseignant	Mme Sophie Lévesque, membre de la communauté

PROCÈS-VERBAL

SUJET		RESPONSABLE
1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum Le quorum étant vérifié, la réunion débute à 16 h 05.		<u>Président 20-21</u>
2. Présentation des membres du conseil d'établissement Chacun des membres est invité à se présenter.	<u>Information</u>	<u>Direction</u>

SUJET		RESPONSABLE
<p>3. Nomination d'un ou d'une secrétaire</p> <p>Sur proposition de M. Gaudichon, appuyée par M. Ouellet, Mme Fontaine est nommée à titre de secrétaire.</p>	<u>Adoption</u>	<u>Président 20-21</u>
<p>4. Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>M. Caron procède à la lecture de l'ordre du jour. Sur proposition de M. Gaudichon, appuyée par M. Ouellet, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.</p>	<u>Adoption</u>	<u>Président 20-21</u>
<p>5. Approbation du procès-verbal de la dernière rencontre du 7 juin 2021</p> <p>M. Caron procède à la lecture du procès-verbal de la dernière rencontre tenue le 7 juin 2021. Mme Asselin indique qu'elle était absente lors de cette rencontre. Sur proposition de M. Ouellet, appuyée par Mme Plante, le procès-verbal est modifié et adopté à l'unanimité.</p>	<u>Approbation</u>	<u>Président 20-21</u>
<p>6. Suivi au procès-verbal de la dernière rencontre</p> <ul style="list-style-type: none"> • La clientèle a augmenté dans plusieurs départements. • Les frais de lancement d'entreprise ont beaucoup diminué. • M. Caron mentionne que les frais de scolarité sont beaucoup moins dispendieux comparativement aux autres centres. • Dorénavant, les élèves du CLE seront directement facturés, ce qui est avantageux pour les élèves. • Les départements de Lancement d'une entreprise et GEC ont été en continuité pendant la période estivale et les autres départements ont débuté au cours du mois d'août. 	<u>Information</u>	<u>Direction</u>
<p>7. Élections :</p> <p>7.1 Nomination d'un président ou d'une présidente</p> <p>M. Gaudichon se propose pour reconduire son mandat à titre de président. Aucun autre membre ne propose sa candidature.</p> <p>La nomination de M. Gaudichon à titre de président du conseil d'établissement est adoptée à l'unanimité.</p>	<u>Adoption</u>	<u>Direction</u>

SUJET		RESPONSABLE
<p>8. Rôles, responsabilités et pouvoirs du conseil d'établissement</p> <p>On présente le rôle du conseil d'établissement que l'on peut consulter à l'adresse suivante : https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement#c68728</p> <p>La présence d'élèves au conseil d'établissement est très appréciée afin de représenter les autres élèves du centre. Par exemple, ils peuvent agir à titre de porte-parole et apporter des points au sujet de l'heure de dîner, des pauses, du milieu de vie, etc. afin de motiver les élèves à poursuivre leur formation et ainsi réduire les abandons. Certains points peuvent être ramenés au conseil d'administration du centre de services scolaire.</p>	<p><u>Information</u> <u>Site web et formation</u></p>	<p><u>Président (e)</u></p>
<p>9. Dénonciation d'intérêts</p> <p>Chaque membre est invité à remplir le formulaire de déclaration d'intérêts. Pour les membres en ligne, le formulaire leur sera acheminé par courriel.</p>	<p><u>Feuille remise à la séance à remplir</u></p>	<p><u>Président (e)</u></p>
<p>10. Présentation de l'offre de service par département et bilan des inscriptions</p> <p>M. Caron présente l'offre de service actuelle et le bilan des inscriptions par département :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lancement d'entreprise : même offre de service, cohorte en ligne et présentiel, clientèle stable, bonne hausse l'an passé. Lorraine prendra sa retraite et une autre enseignante a été engagée. • GEC : gros département, le plus d'élèves actuellement, 3 enseignants contractuels et 3 à taux horaire • Vente conseil : clientèle stable, formation en ligne, alternance travail-études, entrées chaque mois • Télécommunication : roule à 2 plateaux, environ 40 élèves, les élèves sont très en demande par les employeurs • Électricité : ouverture d'un 4e groupe cette année qui a permis l'embauche de nouveaux enseignants • Commerce : hausse des inscriptions, entente avec Accès-Études permettant d'accueillir plusieurs élèves immigrants. Des nouveaux enseignants ont été embauchés pour ce département. 	<p><u>Information</u></p>	<p><u>Direction</u></p>
<p>11. Budget du CE</p> <p>Le conseil d'établissement dispose d'un budget de 300\$ pour les frais de déplacement et les repas. M. Gaudichon propose l'adoption du budget tel que présenté et M. Ouellet appuie la proposition.</p>	<p><u>Information</u></p>	<p><u>Agente d'administration</u></p>

SUJET		RESPONSABLE
<p>12. Projet éducatif – suivis</p> <p>M. Caron mentionne que le projet éducatif doit être mis à jour, le taux de diplomation est faussé selon plusieurs facteurs. Une rencontre avec les chefs de département est planifiée afin d'en discuter et trouver des moyens pour faire diminuer le taux d'abandon.</p> <p>En lien avec le plan de lutte contre l'intimidation, un questionnaire sera acheminé aux élèves en collaboration avec l'intervenante psychosociale. Cela permettra de trouver des moyens à mettre en place pour améliorer la qualité de vie des élèves.</p>	<u>veille</u>	<u>Direction</u>
<p>13. Établissement du calendrier des séances</p> <p>Il est convenu de conserver 5 rencontres pour l'année. M. Caron enverra les propositions de dates selon le calendrier de l'an dernier.</p>	<u>Adoption</u>	<u>Présidence</u>
<p>14. Coordonnées des membres – mise à jour</p> <p>M. Caron mentionne que les coordonnées des membres ont déjà été mises à jour.</p>	<u>Information</u> Document à faire circuler à la séance	<u>Présidence</u>
<p>15. Autres sujets</p> <p>15.1 Acte d'établissement 22-23 : approbation</p> <p>L'acte d'établissement est un document qui présente les services offerts dans le centre, par exemple, prêt de locaux à l'interne à des organismes externes, espace entrepreneurial pour faire du télétravail, etc. Mme Plante propose l'adoption de l'acte d'établissement et M. Baril appuie cette proposition.</p> <p>15.2 Critères de sélection direction de centre</p> <p>Le document présentant les critères de sélection sera retourné à la direction du centre de services scolaire étant donné le départ à la retraite du directeur, M. Caron.</p>	<u>Adoption</u> <u>info</u>	<u>Présidence</u>
<p>16. Clôture de la séance</p> <p>La séance étant terminée, il est proposé à 17 h par M. Gaudichon, appuyé par M. Baril, que la séance soit levée.</p>	<u>Adoption</u>	<u>Présidence</u>

René Caron, directeur du Centre de formation professionnelle Gabriel-Rousseau
30 août 2021